

L'enseignement féministe universitaire au Québec

Chantal Doré

Volume 11, numéro 1, 1998

Éducation et émancipation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057978ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057978ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'objet de ce dossier est de discuter des enjeux liés à l'enseignement féministe en rendant compte de la création récente du Réseau des études féministes universitaires du Québec (REFUQ). L'auteure décrit l'état de l'enseignement féministe universitaire et les types de programmes d'études féministes dans le réseau québécois et elle souligne deux enjeux de l'enseignement féministe universitaire : la stratégie d'élaboration et d'implantation de structures d'enseignement féministe et la relève dans l'enseignement et la recherche féministes universitaires.

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Doré, C. (1998). L'enseignement féministe universitaire au Québec. *Recherches féministes*, 11(1), 253–260. <https://doi.org/10.7202/057978ar>

L'enseignement féministe universitaire au Québec

Chantal Doré

Les études féministes québécoises ont un peu plus de 25 ans. Le premier cours sur la condition des femmes a eu lieu à l'Université Concordia dès 1970 (Brodribb 1987) et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 1972 (Brodribb 1987; Tougas 1972). Ainsi, les premiers cours féministes ont été donnés dans le système universitaire canadien au début des années 70 à la suite du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (1970), aussi appelée commission Bird.

Les études féministes constituent une des stratégies utilisées par les professeures universitaires préoccupées par l'approche féministe pour faire reconnaître et pour promouvoir cet apport dans la formation postsecondaire. Elles se composent de trois volets : l'enseignement, la recherche et l'intervention politique. Le troisième volet est relié à la nature même du sujet d'étude : les conditions de vie des femmes et les rapports sociaux de sexe, la raison d'être des études féministes étant l'amélioration des conditions de vie des femmes et la transformation des rapports sociaux de sexe en rapports plus égalitaires.

L'objet du présent dossier est de discuter des enjeux reliés à l'enseignement féministe en rendant compte de la création récente du Réseau des études féministes universitaires du Québec (REFUQ), lequel est voué à la promotion et au développement de l'enseignement féministe donné dans les universités. Il s'agira, plus précisément, de présenter l'état actuel des programmes dans le domaine des études féministes dans six universités québécoises, puis d'examiner les enjeux de l'enseignement féministe en ce qui a trait à la formation universitaire féministe elle-même et aux études féministes universitaires en général.

L'état de l'enseignement féministe universitaire : le réseau québécois

Le Réseau des études féministes universitaires¹ n'a été créé que tout récemment, en novembre 1997. Son objectif principal est de collaborer au développement des études féministes dans les universités du Québec et de favoriser les échanges entre les différents centres de recherche et d'études féministes des universités québécoises. La collaboration est le mot clé pour comprendre le besoin exprimé par les responsables de programmes d'études féministes de former un réseau d'études féministes et d'y participer. Le REFUQ se donne également d'autres objectifs. Je pense plus particulièrement à

1. Voir en annexe la liste des membres fondateurs.

l'échange de renseignements sur les stratégies possibles pour favoriser la progression des études féministes; à l'élaboration de programmes d'études communs au deuxième et au troisième cycle; à la promotion de possibilités pour les étudiantes et les étudiants de terminer leur cycle d'études dans d'autres universités; à l'élaboration de thématiques de recherches communes; à la création d'une base de données sur les études féministes québécoises sur Internet; à la coopération dans des activités ayant pour objet de rendre visibles et de promouvoir les études féministes. À court terme, les membres du Réseau aspirent à mieux se connaître, à se faire une idée plus juste de ce qui se produit dans leurs universités respectives et surtout à assurer l'élaboration de programmes d'études féministes. Ce dernier objectif est particulièrement important dans le contexte québécois actuel. En effet, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a mis sur pied la Commission des universités sur les programmes, dont le mandat est «d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, éventuellement de partage de domaines ou de programmes entre eux, tout en maintenant une offre aussi diversifiée que possible et de la meilleure qualité²». Dans ce contexte, les responsables de programmes d'études féministes s'interrogent sur les effets à moyen et à long terme du processus de rationalisation des programmes et des domaines d'études sur l'existence et la croissance des études féministes.

Les types de programmes d'études féministes de cinq universités québécoises

Des programmes, des champs d'études et des cours d'études féministes existent dans les six universités constituant le Réseau. Le tableau 1 rend compte des types de programmes et des champs d'études dans les universités membres du Réseau.

Les données olliées dans le tableau 1 laissent voir que les formes d'activités proposées sont très variables. D'abord, au premier cycle, la majorité des programmes donnés dans quatre universités : l'Université Concordia, l'Université McGill, l'UQAM et l'Université de Sherbrooke. Seules l'Université Laval et l'Université de Montréal ne proposent pas de structure organisée d'enseignement féministe au premier cycle. Ensuite, au deuxième cycle, l'Université Laval et l'UQAM ont respectivement un diplôme (30 unités) et un champ d'études appelé *concentration* (9 unités). L'Université de Montréal, quant à elle, donne un séminaire interdisciplinaire de deuxième et troisième cycle. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, dans le cas des études de deuxième et de troisième cycle de programmes et d'étude féministes menant à la maîtrise et au doctorat dans les universités québécoises. Dans ce contexte, un programme interdisciplinaire et interuniversitaire, reliant plusieurs universités, constituerait certainement une expérience de collaboration novatrice et formatrice pour les étudiantes et étudiants et une occasion unique d'échange d'idées et de ressourcement pour les professeures visées.

2. Lettre à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, accompagnant le premier rapport d'étape de la Commission des universités sur les programmes (1997).

Tableau 1

Types de programmes et de champs d'études dans le domaine des études féministes dans cinq universités québécoises* (nombre d'unités)

	Programmes						
	Premier cycle				Deuxième cycle		
Lien	Mineure	Certificat	Majeure	<i>Specialization</i>	Champ d'étude (concentration)	Diplôme	Maîtrise
Université Concordia	30	30	42	60			
Université McGill	24		57				
UQAM				18	9		
Université Laval						30	
Université de Sherbrooke **	30	30					

* Il faut prendre note que les données colligées dans ce tableau n'incluent pas les nombreux cours disciplinaires et multidisciplinaires donnés en dehors d'une structure de programme ou de champ d'études.

** Les admissions au programme de certificat/mineure dans le domaine des études sur les femmes de l'Université de Sherbrooke sont suspendues depuis le trimestre d'hiver 1998 pour des raisons financières. Notons toutefois que le certificat d'études sur les femmes n'est pas le seul programme de cette université à faire l'objet d'une suspension des inscriptions.

Les programmes de majeure, de certificat/mineure³ et de *specialization* au premier cycle (Université Concordia, Université McGill et Université de Sherbrooke) comportent un nombre variable d'unités⁴ tel que cela est indiqué dans le tableau 1. Notons que les programmes et les champs d'études dans le domaine des études féministes décrits ici sont rattachés, pour la plupart, à des facultés de sciences sociales et humaines, ce qui n'empêche pas d'autres facultés de donner des cours dans des disciplines connexes. Néanmoins, les professeures d'études féministes se retrouvent généralement dans les sciences

3. On entend par «programme de certificat/mineure» un cursus scolaire pouvant conduire à l'obtention d'un certificat ou à une composante à l'intérieur d'un programme qui mène à l'obtention du grade de bachelier ou bachelière ès arts (B.A.).

4. L'Université McGill a des composantes (mineure de 24 unités et majeure de 57 unités) au premier cycle. L'Université Concordia donne, au premier cycle, un programme de certificat/mineure de 30 unités, une majeure de 42 unités et un champ d'études de 60 unités. L'Université de Sherbrooke propose, ou plutôt proposait, un programme de certificat/mineure de 30 unités au premier cycle.

sociales et les humanités (Eichler et Tite 1990). L'interdisciplinarité, caractéristique reconnue des études féministes, se met en place à partir des divisions disciplinaires traditionnelles et elle favorise la création de programmes où l'on rencontre des analyses qui font référence aux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires (Aaron et Walby 1991; ICREF 1993).

Dans le cadre du présent dossier, je m'intéresse plus particulièrement à l'enseignement féministe. Il faut toutefois se rappeler que la recherche et l'intervention sont, avec l'enseignement, d'inséparables composantes des études féministes universitaires. Ces trois missions s'alimentent l'une l'autre et que les professeures engagées dans ce type d'études tentent de les développer simultanément. Toutefois, sur le plan institutionnel, les études féministes n'ont pas atteint le même degré de développement dans toutes les universités du Québec. L'enseignement féministe universitaire fait donc partie d'une démarche intellectuelle qui se nourrit de la recherche, des rapports souvent conviviaux que les étudiantes et les étudiants établissent avec les professeures dans le domaine de la recherche féministe et de l'intervention qui demeure au cœur de la démarche féministe.

Les enjeux de l'enseignement féministe universitaire

Plusieurs enjeux se dessinent à la lumière du développement récent des études féministes et des programmes des diverses instances universitaires dans un contexte de compressions budgétaires. C'est ainsi que la création récente du REFUQ prend un sens politique. J'insisterai sur deux défis majeurs en ce qui concerne le développement et la viabilité de ce type d'études : la reconnaissance institutionnelle et la relève féministe.

L'enseignement féministe universitaire, nous l'avons vu, prend plusieurs formes selon les universités et selon l'ouverture manifestée par ces dernières pour ce type d'enseignement. J'ai déjà examiné ailleurs les débats contemporains portant sur les études féministes (Doré 1997). À mon avis, deux traits les caractérisent et constituent un fil conducteur qui permet d'en examiner les enjeux et les défis. Il s'agit, dans un premier temps, de l'émergence du sujet «femme» dans la recherche en tant que sujet et en tant que productrice du savoir, à partir d'une prise de conscience de soi comme élément minoritaire des rapports entre les sexes. Dans un second temps, une intention émancipatrice accompagne ce sujet femme et le conduit à œuvrer dans le sens de l'agir politique. Autrement dit, dès le moment où un sujet considère son statut comme minoritaire, il y a potentiellement place pour le changement social.

Un des enjeux principaux concerne la stratégie d'implantation et de développement de structures d'enseignement féministe. L'institutionnalisation des études féministes (Dagenais 1995), en cours depuis quelques années, cherche à assurer un ancrage organisationnel tant sur le plan de l'enseignement avec la création de cours, de champs d'études et de programmes que sur le plan de la recherche avec la mise sur pied de groupes et de centres de recherche qui sont autant d'occasions de rencontres intellectuelles (conférences, colloques, etc.). Sur le plan de l'intervention féministe, les femmes engagées offrent des services aux collectivités, dont les bénéficiaires sont souvent des groupes de femmes, par l'entremise de projets de recherche ou en les référant à des travaux

déjà existants, ou encore par le repérage de ressources intellectuelles dans toutes sortes de domaines.

Les avantages de l'institutionnalisation des études féministes apparaissent plus nombreux et plus importants que ses inconvénients. Cela permet, entre autres, une plus grande visibilité; offre des occasions réelles de rencontres et d'échanges d'idées entre les professeuses, d'une part, et entre les professeuses et les étudiantes et étudiants, d'autre part; suscite la mise en commun de projets de recherche et la constitution de réseaux de recherche féministe et de soutien intellectuel et politique; assure l'obtention de ressources; et oblige l'institution universitaire à tenir compte de cette nouvelle réalité. Sur le plan intellectuel, les universitaires visées souhaiteraient que la reconnaissance institutionnelle influe sur la constitution du corpus des connaissances et qu'elle persuade leurs collègues de la richesse de ce domaine de recherche. Mais à cet égard, on peut s'interroger sur l'assimilation effective des connaissances féministes au corpus général des connaissances ou sur leur marginalisation quand elles reçoivent une certaine reconnaissance institutionnelle (Dumont 1994, 1995 ; Tancred 1994). Sur le plan symbolique, l'institutionnalisation des études féministes permet aux féministes de se reconnaître les unes des autres et de légitimer leur appartenance, et elle favorise la reconnaissance des apports de la pensée féministe sur les plans intellectuel et institutionnel de même que l'officialisation de leur présence aux yeux de toutes et de tous.

L'inconvénient majeur de l'institutionnalisation semble être le risque de confinement des études féministes dans un ghetto intellectuel. Mais un tel risque n'est jamais souligné dans le cas d'autres domaines spécialisés. Le risque de «récupération» par le système universitaire n'apparaît pas non plus comme un problème réel. En effet, la réflexion féministe est traversée de multiples courants de pensées et de tendances. Elle est plurielle, ce qui ne l'empêche pas d'avoir un objectif commun qui concerne fondamentalement la construction de nouveaux rapports égalitaires entre les femmes et les hommes. Un autre inconvénient de l'institutionnalisation serait le renfermement sur soi des études féministes comme un domaine intellectuel sans liens avec le mouvement féministe qui représente ses origines et qui l'alimente. Même si ce risque m'apparaît plausible, ce n'est pas une tendance que j'observe actuellement. Au contraire, les structures féministes universitaires, qu'elles prennent la forme de centres, de groupes ou d'instituts, sont unanimement préoccupées par les actions qu'elles peuvent mener et réaliser en collaboration avec les groupes de femmes sur toutes sortes d'aspects de la condition des femmes.

Selon une recherche effectuée par Margrit Eichler et son équipe en 1990, la visibilité institutionnelle des études féministes au Canada est minimale⁵. Tite et Malone (1990), des collaboratrices d'Eichler, concluent que les études féministes canadiennes sont peu reconnues et qu'elles obtiennent peu de soutien institutionnel. Ce qui est vrai. Mais, en même temps, l'institution n'a plus d'autre choix que de composer avec cette présence. Eichler et Tite affirment cependant que, loin de disparaître, les cours, les champs d'études et les programmes connaissent une expansion. Cependant, dans le contexte de diminution des paiements de transferts aux provinces et des compressions budgétaires du

5. Cette visibilité est plus grande actuellement, notamment en Ontario. Voir la note de recherche de Jacinthe Michaud, intitulée «Les programmes d'études des femmes et l'intervention féministe en Ontario français» dans le présent numéro.

gouvernement québécois dans l'enseignement supérieur, cette croissance est potentiellement freinée quand elle n'est pas compensée par une force politique importante. D'où la nécessité de constitution de réseaux en études féministes.

Un autre enjeu majeur concerne la relève dans l'enseignement et la recherche féministes universitaires. La tenue de séminaires ponctuels et thématiques, par exemple, a comme objectif la formation mais aussi, et surtout, le soutien intellectuel et convivial sans lequel les étudiantes risquent de ne pas se sentir partie prenante à l'environnement féministe universitaire. Le «réseautage» et l'ambiance conviviale m'apparaissent fondamentales pour encourager la participation des étudiantes et des étudiants à la vie féministe, à un espace intellectuel qui favorise l'établissement de liens tant sur le plan intellectuel que sur le plan professionnel. L'enseignement féministe constitue un des principaux moyens d'y arriver.

Le Réseau des études féministes universitaires du Québec est donc un outil permettant la reconnaissance par les instances officielles de l'apport des études féministes à la vie universitaire. Il est également un lieu qui favorise la collaboration et la solidarité entre des féministes engagées dans différentes universités. Le REFUQ constitue aussi un espace permettant la création de nouvelles solidarités (programmes communs, échanges étudiants, réseau, etc.) pour favoriser l'insertion intellectuelle et professionnelle des étudiantes qui choisissent de travailler dans le domaine des études féministes.

Chantal Doré
Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes
Université Laval

Annexe

Les membres fondateurs du Réseau des études
féministes universitaires du Québec (REFUQ):

- la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval;
- l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal;
- l'Institut Simone-De Beauvoir de l'Université Concordia;
- le Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes de l'Université McGill;
- le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) de l'Université Laval;
- le Programme en études sur les femmes de l'Université de Sherbrooke;

- le Groupe de recherche et d'études féministes (GREF) de l'Université de Sherbrooke;
- le Groupe pluridisciplinaire en études féministes (PLU 6030) de l'Université de Montréal*.

RÉFÉRENCES

AARON Jane, et Sylvia Walby (dir.)

1991 *Out of the Margins : Women's Studies in the Nineties*. Londres, The Falmer Press.

BRODRIBB, Somer (en collaboration avec Micheline De Sève)

1987 «Women's Studies in Canada», *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, publication spéciale, novembre.

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

1997 *Rapport d'étape sur les activités de janvier à juin 1997, de la Commission des universités sur les programmes à la ministre de l'Éducation Pauline Marois*, Montréal, Commission des universités sur les programmes, 25 juin.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU CANADA

1970 *Rapport*. Ottawa, Information Canada.

DAGENAIS, Huguette

1995 «L'institutionnalisation des études féministes et la transformation des connaissances et leurs conditions de production ou Pour en finir avec un faux débat», in Pierrette Bouchard (dir.), *Femmes et savoirs*. Québec, Université Laval, Les Cahiers de recherche du GREMF, n° 69 : 45-63.

DORÉ, Chantal

1997 «Les études féministes : repères historiques et débats contemporains», in Collectif Laure-Gaudreault, *Femmes, éducation et transformations sociales*. Montréal, les Éditions du remue-ménage : 155-193.

DUMONT, Micheline

1994 «Coup d'œil sur la recherche féministe à l'université. Quelques remarques impressionnistes sur notre lassitude», *Bulletin du Réseau québécois des chercheuses féministes (RQCF)*, 3, 3 : 12-15.

*

Il s'agit d'une équipe de professeures qui dirigent un séminaire pluridisciplinaire de deuxième et de troisième cycle (PLU 6030).

DUMONT, Micheline

1995 «L'urgence d'une stratégie politique de la recherche féministe», in Pierrette Bouchard (dir.), *Femmes et savoirs*. Québec, Université Laval
Les Cahiers de recherche du GREMF, n° 69 : 31-45.

EICHLER, Margrit, et Rosonna Tite

1990 «Women's Studies Professors in Canada : A Collective Self-portrait», *Atlantis*, 16, 1, automne : 6-24.

ICREF (INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES)

1993 *Les études féministes au Canada/Canadian Women's Studies/Feminist Research*. Ottawa, ICREF, Direction des études canadiennes, Guide pédagogique des études canadiennes, 2^e collection.

RÉSEAU DES ÉTUDES FÉMINISTES UNIVERSITAIRES DU QUÉBEC (REFUQ)

1997 *Procès-verbal, 1^{re} réunion des responsables des études féministes universitaires au Québec*. Montréal, REFUQ, 21 novembre.

TANCREDE, Peta

1994 «Percées et limites de la recherche féministe à l'université», *Bulletin du Réseau québécois des chercheuses féministes (RQCF)*, 3, 3 : 11-12.

TITE, Rosonna, et Margaret Malone

1990 «Our Universities' Best-kept Secret : Women's Studies in Canada», *Atlantis*, 16, 1, automne : 25-39.

TOUGAS, C.

1972 «Va-t-on fonder un mouvement de femmes du Québec?», *La Presse*, 2 décembre.

Autres documents : brochures annonçant les programmes, les champs d'études et les cours d'études féministes de l'Université Concordia, de l'Université McGill, de l'UQAM, de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Montréal.